



Syndicat FORCE OUVRIERE EDF CORDEMAIS
EDF UP CORDEMAIS - BP 13 - 44360 CORDEMAIS

Local FO 02.40.44.31.48

Christophe SEY: 06.89.15.13.31
Email : fo-up-cordemais@edf.fr



**UNION DEPARTEMENTALE CGT – FORCE OUVRIERE des SYNDICATS DE SALARIES
de LOIRE ATLANTIQUE**

Bourse du travail Fernand Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat 44200 NANTES
Tél. : 02 28 44 19 00 – Fax : 02 40 35 49 46 - Mail : udfo44@force-ouvriere.fr
Site Internet : force-ouvriere44.fr - Blog : fo44.org

Fait à Nantes, le 22 décembre 2015

Ref : FOCORD/20151222.001

OBJET : demande de rendez-vous sur la situation de la centrale EDF de Cordemais

Madame, Monsieur,

Le syndicat Force Ouvrière de la centrale EDF de Cordemais et l'Union Départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique ont décidé de vous alerter sur la situation préoccupante du site.

En effet, la loi de transition énergétique, combinée à l'annonce du gouvernement de porter la taxe Carbone à 22 euros la tonne de CO₂ en 2016, à 30,50 euros en 2017 et 57 euros en 2020, met en danger l'existence de l'Unité de Production de Cordemais.

Cette volonté d'imposer la taxe CO₂ **uniquement à la production électrique française** est incompréhensible et insoutenable, quand dans le même temps, les émissions de CO₂ issues de la filière transport ne sont pas taxées et beaucoup plus élevées.

Pire encore, nos voisins allemands ont refusé d'appliquer la taxe CO₂, alors que leur production électrique est basée à plus de 50% de combustible fossile, dont le charbon et le lignite.

Chiffres à l'appui, en 2013 les émissions de CO₂ issues de la production électrique en France étaient de 19 millions de tonnes alors qu'en Allemagne, elles atteignaient 261 millions de tonnes, soit 13 à 14 fois plus.

Depuis la fermeture des vieilles centrales à charbon françaises en 2014, ce volume de CO₂ produit par l'électricité française est tombé à 8 millions de tonnes.

Force Ouvrière ne comprend pas l'acharnement des pouvoirs publics à vouloir fermer les centrales thermiques classiques dont celle de Cordemais alors que, celle-ci, grâce à ses moyens de dépollution, lui permet de diminuer significativement ses poussières, ses oxydes d'azote, ses oxydes de soufre, et ses cendres.

Ainsi, ces coproduits, issus de la combustion du charbon et de la dépollution des fumées sont valorisés. Les cendres volantes sont intégrées dans la fabrication du ciment et du béton. Les cendres de foyer sont utilisées pour le remblai routier, le comblement des tranchées et la fabrication de parpaings. Enfin le gypse, issu du traitement des fumées par l'unité de désulfuration, est valorisé dans les industries du bâtiment (fabrication du plâtre et du ciment).

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la place stratégique de cette usine qui est la seule dans la région, à pouvoir répondre aux pointes de consommations électriques, afin d'assurer la sécurité du réseau sur la pointe Bretagne.

Les usagers et l'élu que vous êtes n'ont pas forcément conscience de l'importance de l'alimentation électrique dans le cadre de la sécurité du réseau. Pour exemple, la dernière vague de froid de 2012 a démontré que le thermique classique et notamment la centrale de Cordemais avait répondu à la sollicitation du réseau, en produisant 2600MW en continu, pendant 10 jours au mois de février, évitant en cela toute coupure ou tout délestage.

Les conséquences dramatiques de la fermeture d'un site comme celui de Cordemais sont aussi d'ordre économique et social.

Aujourd'hui, plus de 450 agents EDF et 200 prestataires permanents travaillent sur le site. Il faut ajouter à cela près de 400 prestataires employés à titre occasionnel. Ce sont des emplois directs.

En ajoutant les emplois indirects, Force Ouvrière a évalué à 2 000, les emplois drainés par l'activité de la centrale EDF de Cordemais.

D'un point de vue économique, l'usine contribue au développement du tissu local de toutes les communes environnantes (piscines, hippodrome, salles de sport, commerces, restaurants,...).

Vous comprendrez donc que la menace de fermeture de la centrale EDF de Cordemais entrainerait une catastrophe économique et sociale dans notre département.

Force Ouvrière en est conscient et souhaite assurer le maintien et la pérennité du site notamment en développant des moyens de stockage, de recyclage et de captage du CO₂. Nous considérons aujourd'hui qu'EDF doit financer des études dans la recherche et développement permettant de réduire les émissions de CO₂ de la production électrique.

Si le CO₂ est vraiment le problème central pour notre planète, alors les pouvoirs Public, EDF, doivent prendre leurs responsabilités à la fois pour investir dans la recherche fondamentale pour le traitement du CO₂, tout en maintenant les emplois, le tissu social et économique. Il s'agit pour l'état d'agir en cohérence sur ces problématiques à la fois en tant qu'actionnaire majoritaire à 84% d'EDF, mais aussi dans sa lutte contre le chômage.

Force Ouvrière a élaboré un dossier spécial sur le thermique classique, pour faire taire les fausses idées qui sont véhiculées sur l'énergie et vous expliquer la place du thermique classique dans le Mix Energétique ; Nous vous joignons ce dossier.

Etant donnée la gravité de la situation, le syndicat Force Ouvrière EDF Cordemais avec l'Union Départementale Force Ouvrière de la Loire-Atlantique, demande une rencontre afin de vous expliquer dans le détail les raisons de nos inquiétudes et de transmettre ainsi aux autorités compétentes notre requête.

Veuillez-agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos Salutations distinguées.

Pour le syndicat
FORCE OUVRIERE EDF CORDEMAIS
Le secrétaire général
Christophe SEY



Pour l'Union Départementale
CGT-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique
Le secrétaire général
Michel LE ROC'H

